

Wôlinak, le 29 juillet 2020

357

DQ8.1

Projet de la ligne d'interconnexion
des Appalaches-Maine

6211-09-074

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

monique.gelinas@bape.gouv.qc.ca

Par courriel seulement

OBJET : Réponse aux questions de la Commission – projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Kwaï Mme Gélinas,

Vous trouverez ici-bas les réponses du Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki aux questions posées par les commissaires dans le cadre des audiences du projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine.

1a) Veuillez présenter l'expertise du Bureau du Ndakina en matière d'archéologie.

Le Bureau du Ndakina est composée d'une équipe multidisciplinaire spécialisée en anthropologie, en archéologie, en histoire, en biologie, en environnement, en foresterie et en géomatique. Cette multidisciplinarité permet de développer des stratégies pour la sauvegarde et la gestion du patrimoine culturel et naturel des W8banakiak ainsi que de répondre adéquatement aux consultations sur le territoire. Les archéologues du Bureau du Ndakina travaillent selon des perspectives émanant de l'Archéologie des Premières Nations et de l'Archéologie du paysage. Ces approches permettent d'avoir une vision élargie de l'occupation et l'utilisation du territoire, les modifications du paysage encourues par la présence humaine, l'impact de la colonisation et l'anthropisation du territoire des temps anciens jusqu'à aujourd'hui. Cette perspective peut s'inscrire dans le mouvement plus large de décolonisation des recherches qui passe par une mainmise par les Premières Nations sur les matériels (données et résultats) et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent.

L'équipe est composée de deux archéologues à laquelle vient se joindre, selon les projets, un stagiaire universitaire gradué en archéologie, des techniciens et un assistant de recherche formé en histoire. Geneviève Treyvaud œuvre en archéologie et en conservation des matériaux archéologiques depuis plus de vingt ans. Elle détient un doctorat en archéologie et elle est professeure associée à l'INRS-ETE et à l'Université Laval. Tout en continuant la recherche universitaire, elle a pendant plusieurs années dirigé sa propre firme d'archéologie. Comme consultante, elle a travaillé pour les gouvernements de plusieurs Premières Nations au Québec (Gouvernement de la Nation Cris, Conseil de la Nation Anishnabe (Lac Simon et Pikogan),

Mohawk Council of Kahnawà:ke, Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk (Malécite), Listuguj Mi'gmaq Gouvernement, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et le Conseil des Abénakis d'Odanak). Elle a rejoint le Bureau du Ndakina en 2017, afin de développer des projets de recherche archéologique pour mieux connaître et comprendre l'occupation ancestrale du Ndakina et de mettre en place une politique de gestion du patrimoine archéologique. Les postes qu'elle occupe au sein de l'INRS-ETE et de l'Université Laval lui permettent de rester connecter à la recherche, de diriger des étudiants aux études supérieures ou de collaborer à plusieurs projets de recherche archéologique au Québec et à l'international (INTROSPECT, AtomixR, ArchaeoMatriXX, ULaval-GRA-FRQSC, Fort Odanak, etc.) ainsi qu'à des comités d'experts. Plusieurs collègues archéologues et chercheurs en environnement démontrent un intérêt pour les travaux du Bureau du Ndakina et ils sont toujours disponibles pour évaluer des artefacts ou valider des analyses spécialisées. Geneviève a publié plusieurs articles avec des collaborateurs qui discutent de la gestion ou de l'analyse du patrimoine archéologique autochtone (Treyvaud 2020; Treyvaud, O'Bomsawin, et Bernard 2018; Nicolas et al. 2017; Treyvaud 2013; Treyvaud, O'Bomsawin, et Bernard 2018, Treyvaud et Plourde 2017).

Avec l'appui de l'équipe du Bureau, elle voit aussi à la protection du patrimoine archéologique lors des différents processus de consultations territoriales. Geneviève Treyvaud travaille particulièrement sur les périodes précontact et contact ainsi que sur l'analyse de l'impact de la colonisation européenne sur les Premières Nations et leur environnement. Elle se spécialise notamment sur les modes d'exploitation des ressources naturelles et les techniques de fabrication de l'outillage ancien des Premières Nations algonquiennes.

Roxane Lévesque détient une maîtrise en archéologie, elle travaille avec Geneviève depuis 2015. Depuis son arrivée au Bureau du Nakina au printemps 2019, elle supporte l'avancement des différents projets de recherche archéologique menés principalement sur le Ndakina. Roxane est spécialisée en zooarchéologie. Elle s'occupe de compiler les données archéologiques recueillies sur le territoire et documente l'utilisation et la préparation des ressources fauniques par les ancêtres des W8banakiak.

1b) Avez-vous des commentaires concernant l'étude de potentiel archéologique qui vous a été transmise par Hydro Québec?

Dans le cadre de son étude d'impact, la Direction Environnement d'Hydro-Québec a désiré connaître le potentiel archéologique du corridor à l'étude afin de pouvoir évaluer les impacts du projet sur le patrimoine archéologique et proposer des mesures d'atténuation.

L'étude de potentiel réalisée par Archéotec a fourni une base de données et une cartographie qui regroupent l'ensemble des données archéologiques et paléographiques, des informations patrimoniales, les intrants du Bureau du Ndakina ainsi que les sources historiques existantes sur le territoire à l'étude. En ce qui concerne plus particulièrement les intrants, Hydro-Québec a demandé au Bureau du Ndakina de fournir des intrants composés de données archéologiques recueillies grâce aux différents projets de recherche menés par le Bureau. L'analyse de ces données a permis de déterminer l'emplacement de 22 zones de potentiel archéologique en lien avec l'occupation

ancestrale w8banaki sur le territoire visé par les travaux de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine. Sur l'ensemble des zones, trois sont déjà inscrites dans la base de données archéologiques du Bureau du Ndakina et elles sont des secteurs sensibles pour la Nation W8banaki.

L'étude de potentiel réalisée par Archéotec vient corroborer les données recueillies par les divers travaux archéologiques réalisés par le Bureau du Ndakina. Elle confirme aussi l'importance des différents portages utilisés par les W8banakiak et leurs ancêtres depuis des millénaires. Cette étude de potentiel répond à toutes les normes demandées par la Direction de l'archéologie du ministère de la Culture et des communications.

2a) La Nation Waban-Aki a-t-elle des préoccupations quant aux engagements d'Hydro-Québec en matière de respect du patrimoine et des sites paléohistoriques, incluant des sites de sépulture?

Les recherches archéologiques portant sur les peuples autochtones ont traditionnellement suivi les codes idéologiques et esthétiques de la société dominatrice sans attention particulière aux connaissances et à la pensée des peuples dont les ancêtres ont pourtant produit les cultures étudiées. Le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki tente de contrebalancer l'inégalité de cette situation en insistant sur l'importance de développer un plan de gestion, de communication et de collaboration dès le début d'un projet où l'intégrité du patrimoine archéologique w8banaki pourrait être menacé. Le plan de gestion entend exiger des normes en matière de recherche et de gestion du patrimoine archéologique. Ce plan de gestion stipule : 1) que la Nation W8banaki puisse définir en collaboration avec le promoteur les objectifs et les méthodologies utilisés; 2) que les membres de la Nation puissent visiter les différents sites et participer; 3) que les données soient retournées au Bureau du Ndakina. Cette stratégie proactive vise à assurer que les travaux archéologiques réalisés sur le Ndakina servent en premier lieu les intérêts de la Nation et permettent aux W8banakiak de se réapproprier leur passé. Nous nous attendons à ce qu'Hydro-Québec, dans le cadre de ce projet, respecte et élabore, en collaboration uniquement avec la Nation W8banaki, la mise en place d'un tel plan de gestion. La perspective que nous proposons démontre l'importance de la collaboration dès le début d'une intervention archéologique et particulièrement quand les sites archéologiques sont reconnus comme sacrés et funéraires.

En somme, Hydro-Québec a bien entendu nos préoccupations et veille à y répondre. Toutefois, étant donné que des autorisations fédérales seront également requises dans le cadre du présent projet, nos préoccupations sont surtout tournées vers une autre Nation qui cherche à s'immiscer dans la gestion de ce patrimoine archéologique. Nous déposerons un mémoire au BAPE qui fera état plus en détails de cette problématique. Nous sommes également disponibles pour en discuter avec vous avant le début de la 2^e partie des audiences.

2b) Comment qualifieriez-vous la collaboration d'Hydro Québec dans ce projet? Qu'est-ce qui, selon votre expérience, constitue une collaboration exemplaire?

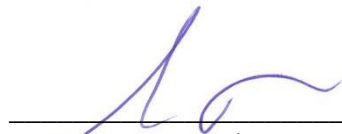
Le Bureau du Ndakina et l'équipe Environnement d'Hydro-Québec se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours des deux dernières années. Ces rencontres portent sur l'élaboration d'un plan pour

les travaux archéologiques. En ce moment, Hydro-Québec pense confier l'ensemble des travaux archéologiques à une firme indépendante. Dans ce cas, le Bureau du Ndakina aurait soit un rôle d'observateur ou de participant advenant l'embauche d'un technicien du Bureau. Cependant, le Bureau du Ndakina croit que la participation de leurs archéologues à l'élaboration des stratégies des travaux de terrain et la prise en charge des inventaires archéologiques, précisément sur les trois zones sensibles identifiées par la Nation W8banaki, serait l'une des mesures à considérer pour atténuer les impacts du projet sur le patrimoine archéologique w8banaki. Le Bureau du Ndakina aimerait que les trois sites, dont un contient des sépultures, puissent être fouillés par leurs archéologues et une équipe composée de membres de la Nation. Ce type de projet permet à la Nation de renouer d'une façon concrète et physique avec son passé. Cette initiative pourrait être soutenue par le promoteur.

Nous pensons que la participation du Bureau du Ndakina au projet d'interconnexion des Appalaches-Maine permet de valider les données sur l'occupation et l'utilisation des ressources aux périodes anciennes. Ces informations bonifient les connaissances sur la présence w8banaki dans l'actuelle région de l'Estrée à laquelle s'ajoutent des données plus récentes sur l'utilisation et l'occupation traditionnelle et contemporaine des W8banakiak dans ce secteur.

Afin d'assurer le suivi de ces questions, veuillez me contacter au sobomsawin@gcnwa.com ou au 819-294-1686.

Mes salutations distinguées,



Suzie O'Bomsawin
Directrice du Bureau du Ndakina
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki